



**Procès-verbal de la séance
du Conseil d'établissement
de l'école Fernand-Séguin**
7 octobre 2025

Présences :

Nadia Boisjoli	parent (substitut)
Samuel Lauzon	parent
Dominique Roy	directrice
Marie-Josée Laprise	parent (présidente)
Élyse Tremblay	directrice adjointe
Sophie Lépine Zaruba	parent (vice-présidente)
Marie-Ève Beauchemin	représentante du personnel professionnel
Julie Taillefer	parent
Félix Marchand	représentante du personnel de service de garde
Maryse Lavoie	parent
Élise Jasmin	représentante du personnel de soutien
Mélanie Paradis	enseignante
Marie-Eve Langlais	enseignante
Guy Lavallée	représentant de la communauté
Mathilde Fréchette-Beaudin	parent

Absences :

Émilie Bégin	parent (substitut)
--------------	--------------------

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

Dominique Roy souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et déclare la séance ouverte à 19 h 33.

2. Vérification du quorum

Dominique Roy confirme que le quorum est atteint et remercie les membres pour leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par la directrice

C.E.-2025-26-01	IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Laprise et RÉSOLU UNANIMENT d'adopter l'ordre du jour.
------------------------	---

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2025.

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal.

C.E.-2025-26-02	IL EST PROPOSÉ par Mélanie Paradis et RÉSOLU UNANIMENT d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 juin 2025 dernier.
------------------------	---

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

- Partenariat avec l'organisme Le Pignon Bleu**

Dominique Roy mentionne avoir pris contact avec l'organisme Le Pignon Bleu. L'école bénéficie d'un partenariat avec cet organisme depuis le début de l'année. Celui-ci fournit des collations, préparées maison, que l'école offre aux élèves toutes les semaines.

Le Pignon Bleu offre également un service de traiteur. En cas de difficultés financières chez certaines familles, l'organisme peut prendre en charge le financement des repas. Cette année, le traiteur est Cuisine Express, nous sommes tenus de faire affaire avec eux. Au printemps nous pourrions choisir de renouveler notre partenariat avec une autre entreprise. Nous en discuterons au CÉ en mai.

Mme Mélanie et Mme Marie-Ève rapportent que, jusqu'à présent, la majorité des élèves de leur classe apprécient les collations fournies.

- Pertinence du service de brigadiers à l'extérieur de l'école**

Mme Dominique indique avoir remarqué une diminution de la congestion automobile depuis l'arrivée des autobus scolaires. La circulation semble s'être améliorée, ce qui pourrait réduire la nécessité d'avoir des brigadiers, comparativement à l'an dernier.

6. Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école Fernand-Seguin

Aucun membre du public n'est présent. Aucune question n'est posée.

BLOC DÉCISION

7. Élection des officiers du Conseil d'établissement (art. 56-58-60)

Dominique Roy fait la lecture des règles d'élection.

C.E.-2025-26-03	IL EST PROPOSÉ par Élise Jasmin et RÉSOLU UNANIMENT d'adopter les règles régissant le déroulement des élections.
------------------------	--

Dominique Roy se propose d'agir comme présidente d'élection.

Élection du président(e)

Période de mise en candidature.

C.E.-2025-26-04	IL EST PROPOSÉ par Samuel Lauzon et RÉSOLU UNANIMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement.
------------------------	---

Marie-Josée Laprise se propose comme présidente du conseil d'établissement.

C.E.-2025-26-05	IL EST PROPOSÉ par Élise Jasmin et RÉSOLU UNANIMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de présidente du conseil d'établissement.
------------------------	---

Marie-Josée Laprise est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de présidente du conseil d'établissement.

Élection du vice-président(e)

Période de mise en candidature.

C.E.-2025-26-06	IL EST PROPOSÉ par Samuel Lauzon et RÉSOLU UNANIMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement.
------------------------	--

Sophie Lépine Zaruba se propose comme vice-présidente du conseil d'établissement.

C.E.-2025-26-07	IL EST PROPOSÉ par Julie Taillefer et RÉSOLU UNANIMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement
------------------------	--

Sophie Lépine Zaruba est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

Élection du/de la trésorier(ère)

C.E.-2025-26-08	IL EST PROPOSÉ Maryse Lavoie et RÉSOLU UNANIMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
------------------------	--

Élise Jasmin propose Dominique Roy, directrice de l'école.

C.E.-2025-26-09	IL EST PROPOSÉ par Élise Jasmin et RÉSOLU UNANIMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
------------------------	--

Dominique Roy est **ÉLU** à l'unanimité au poste de trésorière.

8. Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art. 42)

Élection du membre de la communauté

C.E.-2025-26-10	IL EST PROPOSÉ par Mélanie Paradis et RÉSOLU UNANIMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de membre de la communauté
------------------------	--

Monsieur Guy Lavallée se propose comme membre de la communauté.

C.E.-2025-26-11	IL EST PROPOSÉ par Élise Jasmin de la période de mise en candidature pour le poste de membre de la communauté
------------------------	--

Guy Lavallée est **ÉLU** à l'unanimité au poste de membre de la communauté.

9. Adoption du calendrier des séances (art. 67)

Les dates suivantes sont arrêtées :

- Mardi 25 novembre 2025 à 19h30
- Mardi 13 janvier 2026 à 18h30
- Mardi 17 mars 2026 à 19h30
- Mardi 21 avril 2026 à 19h30
- Mardi 9 juin 2026 18h30

C.E.- 2025-26-12	IL EST PROPOSÉ par Julie Taillefert et RÉSOLU par Maryse Lavoie d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement de l'école Fernand-Seguin.
-------------------------	---

10. Sorties scolaires

Élyse Tremblay présente l'ensemble des sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2025-2026.

Dominique Roy précise que la Fondation ainsi que les programmes *Culture à l'école* et *Culture scientifique* financent une partie de ces activités.

Élyse Tremblay souligne que le coût des cours d'échecs et du transport peut varier d'une année à l'autre. Ces variations s'expliquent par le nombre d'heures requises ainsi que par le nombre d'élèves du niveau concerné, les frais étant calculés au prorata.

Marie-Ève Langlais ajoute qu'une sortie éducative supplémentaire pourrait être offerte en 5e année : une activité de « *classe nature* », facultative, prévue vers la fin de l'année scolaire.

Un budget du CSSDD (appelé *le Reliquat*) est réservé pour soutenir la participation des élèves rencontrant des difficultés financières, afin de permettre à tous de prendre part aux sorties. Le Reliquat est transféré dans les écoles en octobre.

C.E.- 2025-26-13	IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Josée Laprise et RÉSOLU par Julie Taillefer d'adopter les activités scolaires et parascolaires de l'école Fernand-Seguin pour l'année 2025-2026 incluant la classe nature des 5e année.
-------------------------	---

BLOC INFORMATION :

11. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Dominique Roy rappelle que, depuis quelques années, le ministère a fait de la prévention de la violence et de l'intimidation en milieu scolaire une priorité. Depuis, toutes les écoles doivent remplir un formulaire sur le climat scolaire afin de mieux identifier les zones de vulnérabilité liées à la violence et à l'intimidation à l'école.

Elle explique aussi que le plan de lutte, un document comptant une vingtaine de pages, présente en détail le plan d'action de l'école.

Élyse Tremblay explique qu'elle a produit une synthèse de ce document. Cette version abrégée met en lumière plusieurs éléments : certaines mesures de prévention, la distinction entre les différents types de violence, l'importance de la collaboration famille-école, les ressources externes disponibles et la procédure pour signaler une situation de violence ou d'intimidation.

Des échanges ont lieu. Parmi eux, il est notamment suggéré d'ajouter des mises en situation afin d'aider les lecteurs à mieux distinguer les différents types de violence,

de diminuer la quantité d'informations sur le document, d'intégrer des liens cliquables pour alléger le contenu et en faciliter l'accès.

Il est aussi suggéré d'épurer le texte et de l'adapter à un niveau de français de base, afin d'en assurer l'accessibilité pour l'ensemble des parents (phrases courtes, vocabulaire simplifié, ajout d'images).

L'ajout d'un arbre décisionnel pour mieux guider les parents dans leur compréhension et leurs démarches est proposé.

12. Document d'information sur la nature et le moment des évaluations

Mme Roy présente le document d'information portant sur la nature et le moment des évaluations, comme prescrit par le ministère de l'Éducation.

Il est suggéré que ce document administratif soit transmis aux parents par l'enseignant de leur enfant, afin d'augmenter les chances qu'ils en prennent connaissance.

Une inquiétude est toutefois exprimée: si le document est envoyé directement par les enseignants, certains parents pourraient croire que ceux-ci ont un pouvoir décisionnel à ce sujet, ce qui n'est pas le cas.

La direction convient finalement que les parents auront accès au document via le portail et qu'un courriel sera envoyé par les enseignants respectifs pour les informer de sa disponibilité.

13. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Mme Roy présente la planification des contenus scolaires et professionnels, laquelle vise à accompagner les élèves dans une meilleure connaissance d'eux-mêmes (ex.: leurs forces et leurs intérêts) et à les préparer à leur transition vers l'école secondaire.

Samuel Lauzon et Marie-Josée Laprise expriment leur satisfaction de constater l'existence de ce type de projet et l'offre de services qui y est associée.

14. Intervention de la présidente

Mme Marie-Josée Laprise exprime son enthousiasme à avoir été élue et s'engage à remplir ses responsabilités avec rigueur tout au long de la prochaine année.

15. Rapport de la directrice

Pour l'année 2025-2026, l'école compte 21 classes.

À ce jour, on dénombre 461 élèves inscrits (487 élèves pondérés).

L'an prochain, une classe additionnelle devrait être ouverte en raison de la libération d'un local, pour un total prévu de 22 classes.

Les ajustements récents des aires de desserte entraînent une augmentation du nombre d'élèves marcheurs ainsi que d'élèves transportés par autobus.

Il demeure des postes à combler au service de garde, notamment pour l'heure du midi.

Le photographe scolaire pour l'année est Vincent Labonté.

16. Question des membres

Samuel Lauzon s'informe de l'emplacement prévu pour la 22e classe. Mme Roy précise que l'actuel local d'arts plastiques serait réaffecté en salle de classe et que le cours d'arts plastiques serait déplacé dans un local situé au sous-sol.

Mélanie Paradis demande si la consigne indiquant que tous les élèves doivent sortir à l'extérieur à 12 h 45 est toujours en vigueur, puisqu'elle constate que les élèves demeurent plus souvent à l'intérieur à cette heure.

Élise Jasmin explique qu'en raison d'un important roulement de personnel et d'un manque de ressources, il est possible que la consigne se soit estompée avec le temps.

Dominique Roy s'engage à faire un suivi auprès de la responsable du service de garde afin que la consigne soit rappelée au personnel.

17. Levée de la séance

C.E.-2025-26-14

IL EST PROPOSÉ par Samuel Lauzon et **RÉSOLU UNANIMENT** de lever la séance à 21h17.

Marie-Josée Laprise
Présidente

Dominique Roy
Directrice